

VIVRE à Nanteau

Bulletin d'information de la commune
de Nanteau/Essonne.
n° 8 / septembre 2008

Le mot de Madame le Maire.



Chères Nantessonaises, Chers Nantessonais,

Que vous soyez restés à Nanteau ou partis en vacances, j'espère que chacun d'entre vous a profité de ces longues journées d'été et passé des moments agréables en famille ou entre amis. A Nanteau, l'été nous a offert quelques rares jours de grande chaleur mais heureusement pas suffisamment pour exécuter le **plan « canicule »** que nous avons mis en place pour les anciens du village. Nous espérons que tous les enfants de Nanteau qui fréquentent les écoles de Buthiers, La Chapelle La Reine ou Malesherbes ont pu profiter d'un de ces beaux jours pour aller à la piscine de Buthiers en utilisant l'entrée qui leur a été offerte.

Comme pour vous tous, c'est aussi la rentrée pour votre conseil municipal et pour nos employés de la commune Martine, Jean et Catherine. Parmi nous, presque tout le monde a pris un peu de vacances. A la mairie nous avons profité de la fermeture au public pour faire du classement, du rangement et pour **aménager les bureaux** à l'étage grâce à un don de meubles de bureau de mon employeur INSEAD qui a récemment renouvelé son mobilier. Pour ma part je n'ai pas quitté Nanteau cet été mais je partirai un plus tard pour retrouver ma famille au Cap et y fêter les 90 ans de ma mère.

Voici notre Bulletin d'automne. C'est l'occasion de vous rappeler quelques informations utiles et de vous informer sur les nouveautés et aussi sur quelques projets en cours. **Vos commentaires** sont bien sûr très utiles pour répondre à vos attentes dans les éditions futures et je vous encourage de nous en faire part en vous rappelant notre adresse e-mail : nanteau-info@orange.fr

Plusieurs dossiers avancent bien. Celui qui prend de l'ampleur et qui nous concerne tous, c'est la mise en place d'un **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Nous vous informerons régulièrement et très amplement sur ce sujet. La seconde Loi sur l'Eau de décembre 2006 précise que toute commune doit mettre en place avant fin 2012 le contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif présentes sur son territoire. Nous avons réalisé la première phase, le zonage d'assainissement de Nanteau, en 2003.

Sachant que la loi prévoit deux missions obligatoires pour un SPANC :

- a) les contrôles de conception, d'implantation et de bonne exécution des ouvrages neufs,
- b) un contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes,

et des missions facultatives comme l'entretien des dispositifs ou la réhabilitation des dispositifs non conformes, le conseil municipal étudie actuellement les différentes options possibles et prendra ses décisions prochainement.

La commune peut décider de rester indépendante –tout en s'appuyant sur les compétences d'un prestataire de services- ou bien déléguer ces compétences à un SPANC existant.

Dans ses choix votre conseil municipal agira dans l'intérêt des habitants de Nanteau en matière de salubrité publique et veillera à ce que les frais restant à la charge des Nantessonais soient les plus raisonnables possible.

Un autre dossier -qui intéresse surtout les habitants de Villetard dont les enfants prennent le car scolaire- est celui de **l'abribus** que nous avons sollicité pour Boulogne. Le Conseil Général nous a confirmé en août que notre demande entre dans ses critères d'attribution mais je vous demande de la patience encore cet hiver car il y a un délai d'attente ; en effet seulement 3 ou 4 abribus sont livrés chaque année dans tout le département.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée, en espérant que l'arrière saison soit agréable en cette période où les journées raccourcissent un peu plus chaque jour.

Helen Henderson



Les Nouvelles

Voirie

L'entretien de la voirie de la commune est un poste budgétaire important ; c'est une bonne raison pour rechercher l'efficacité maximum.

Les conseils de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) convergent avec ceux des professionnels. L'année précédant la réfection d'une chaussée, il est nécessaire de la préparer afin d'avoir une tenue optimum. Cela consiste à boucher les nids de poule, à faire du « rapiéçage ».

C'est ce qui sera fait cet automne sur l'ensemble de la voirie car on en profite pour remettre tout en état.

Puis, dans la continuité de ce qui a été réalisé durant le mandat précédent, deux nouvelles routes feront l'objet d'une réfection complète, sur tout ou partie en fonction des aides possibles et de nos capacités financières : rue du Clos Corbin et rue Saint Agnan.

L'écoulement des eaux pluviales, notamment à Villebard, est à l'étude. Bien qu'il s'agisse d'une départementale, aucune aide « classique » n'est possible. Les accotements sont à la charge de la commune. Il va nous falloir ruser pour trouver, c'est nécessaire, une aide financière et le système le moins coûteux possible et néanmoins efficace !

Notre 3^e contrat rural avance !

Qu'est ce qu'un contrat rural ? C'est un accord avec la Région et le Département pour financer un programme d'investissement sur la commune. Ce programme doit comprendre au minimum 3 opérations compatibles avec les objectifs des politiques départementale et régionale. La commune a tout intérêt à solliciter ce type de contrat car les subventions octroyées couvrent 80% du coût des travaux HT jusqu'à un plafond de 300 000 €. Nanteau a déjà profité de 2 contrats ruraux, elle peut en obtenir un 3^e mais il faut en faire la demande rapidement car l'avenir des contrats ruraux est menacé. Le choix des opérations est délicat, il faut y mettre de préférence les projets qui ne peuvent pas être subventionnés autrement.

Les travaux de voirie, d'éclairage public, d'écoulement d'eaux pluviales et d'enfouissement de réseaux étant exclus du champ d'application, le conseil municipal a choisi de mettre en priorité : la restauration et la modernisation de la salle polyvalente et la construction d'un bâtiment technique. La salle polyvalente a besoin d'être rénovée ; le sol, le plafond et le chauffage sont en mauvais état. Nous en profiterons pour améliorer l'isolation thermique, l'isolation phonique et l'acoustique et pour aménager la cuisine.

L'idée de construire un nouveau bâtiment technique avait été lancée au début du mandat précédent lors de l'achat par la commune d'une tondeuse autoportée et

d'une remorque. Les locaux actuels sont trop exigus, peu pratiques et en infraction avec le code du travail (ni douche ni coin repas).

L'idée de départ était d'acheter le terrain situé en face du parking pour y implanter ce bâtiment plus un parking et une aire de jeux pour les enfants. Le terrain a été acheté par la commune en début d'année 2008 mais rapidement, lorsque nous avons consulté les financeurs et les organismes extérieurs (Parc Naturel avec le cabinet ADONIS, C.A.U.E. (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), il est apparu que l'intégration de ce bâtiment poserait de gros problèmes. Finalement un autre emplacement s'est imposé naturellement : au fond du parking actuel, dans la zone boisée qui n'est pas mise en valeur actuellement. Ce projet a été approuvé par tous les financeurs.

S'il nous reste un peu de marge, la 3^e opération sera l'aménagement du local technique actuel pour en faire une salle de réunion pour 20 à 50 personnes, idéale pour les associations communales et cantonales.

Nous pensons que notre dossier sera déposé avant la fin de l'année. L'aménagement du terrain, acquis récemment par la commune, pourra être financé par des subventions du Parc Naturel et du service « Jeunesse et Sports » du département, c'est la raison pour laquelle cette opération ne sera pas inscrite dans le contrat rural.

RTL : « Les Grosses Têtes »

La mairie, conjointement avec le comité des fêtes, vous propose d'assister à l'enregistrement public de la célèbre émission des Grosses Têtes de Philippe Bouvard à Paris. RTL peut recevoir un groupe de 20 à 50 personnes le 15 décembre 2008 de 10 h à 13 h. La réservation doit se faire très rapidement et nous vous invitons à vous faire connaître dans les plus brefs délais. Le comité des fêtes propose de vous y conduire, avec déjeuner dans la capitale et retour dans la commune dans l'après-midi. Le coût de la sortie n'a pas pu être fixé à ce jour mais une information sera faite au moment du buffet campagnard.

⇒ **Réservations** : Maryvonne Le Pape 01 64 24 13 67
Marie Jeanne Tessier 01 64 24 11 08
Joël Faget 01 64 24 15 24

Les enfants de CM2 qui entrent en 6^e au Collège

Ils ont rejoint le Collège de La Chapelle la Reine. Très bonne année scolaire à Mathieu Alves, Cassandre Brillaud, Romain De Jesus, Eva Delager, Morgane Gilbert, Amélie Pillas et Rémi Sailly.



Les Aînés Ruraux

Nous vous rappelons que l'association des Anciens du Canton de La Chapelle la Reine a été créée il y a 35 ans pour se retrouver et partager ensemble des moments de loisirs : après-midi « loto », repas, sorties (théâtre, visite de la Garde Républicaine), séjours en France (semaine en Ardèche en septembre), voyages à l'étranger (Croisière sur le Rhin). Ce ne sont que quelques exemples, pour l'année 2008, d'un programme riche et diversifié.

L'association fonctionne grâce aux subventions du Conseil Général et des 18 communes du canton auxquelles s'ajoute une cotisation de 11 euros par personne.

Pour plus de renseignements, contactez : Madame Claudine BAFFOY, déléguée de Nanteau, 10 rue du Clos Corbin, tel 01 64 24 11 02

Entrée Libre aux « Journées Emeraude » du SIARCE les 26, 27 et 28 septembre au parc de Villeroy à Mennecy

Le SIARCE est le syndicat intercommunal qui gère la rivière Essonne et auquel Nanteau a adhéré en 2008. Chaque année, il organise les « Journées Emeraude », manifestation dont le but est de renforcer les échanges et le dialogue entre les Elus, les Associations et les Citoyens. Il existe une « charte *Emeraude* » : un Engagement Moral pour une Ecologie Raisonnée, un Aménagement et un Usage Durable de l'Essonne. L'eau de bonne qualité est une ressource limitée mais indispensable à la vie. Elle mérite que l'on y prête attention.

Aussi, si des thèmes tels que l'environnement, l'évaluation de la qualité de l'Essonne, les orientations de la gestion de l'eau pour 2010-2015, le développement durable ou l'agriculture biologique vous interpellent, n'hésitez pas à vous renseigner sur ces journées auprès du service communication du SIARCE au 01 60 89 82 47/45 ou allez sur leur site : www.siarce.fr ou www.journeesemeraude.com

Transports scolaires – année 2008-2009

Les vacances sont finies, les enfants ont repris le chemin de l'école et c'est le moment idéal de rappeler quelques informations sur ce sujet.

Ecole de Buthiers/Nanteau

Horaires du bus : ils sont affichés sur les panneaux d'information de la commune. Les parents doivent être présents aux arrêts 5 minutes avant l'heure de départ et de retour.

Collège Blanche de Castille de La Chapelle la Reine

Horaires du bus : une documentation complète des horaires a été remise à chaque élève lors du retrait du titre de transport à la mairie.

Rappel important : tout élève doit être muni et présenter OBLIGATOIREMENT sa carte de transport au chauffeur pour pouvoir utiliser le bus, ou acquitter le prix du billet soit 2 €. Des contrôles sont effectués régulièrement.

Ligne Boisminard – Collège Blanche de Castille

Des travaux dans le centre de La Chapelle La Reine sont en cours jusqu'au 31/10/2008 et occasionnent des

perturbations. Pendant cette période, les horaires du matin sont avancés de 20 minutes. L'horaire du soir n'est pas modifié car les enfants empruntent la ligne de Nanteau/Collège.

Parents, si vous souhaitez des informations complémentaires ou êtes confrontés à un problème de transport, n'hésitez pas, signalez vous auprès de vos délégués du syndicat (Marie Jeanne TESSIER ou Martine LE FLOC'H).

Des talents à Nanteau

Nanteau recèle des talents, des personnes dont la passion pourrait bien devenir contagieuse. Nous avons envie de vous les faire mieux connaître et le ferons tout au long des bulletins « Vivre à Nanteau ».

Madame Monique Lejeune habite Nanteau depuis 1988. Maman d'un jeune garçon, elle est éducatrice auprès d'enfants handicapés.

Aimant la nature, elle y trouve son inspiration : une branche de forme originale suscite chez elle l'envie d'en faire le support d'un bouquet dans lequel peuvent s'associer fleurs, fruits et matériaux inattendus. Aucun cours d'art floral ne l'a aidée, seule son inspiration la guide et elle est fière d'avoir reçu un 2^e et un 3^e prix de composition florale de « L'Ami des Jardins ». Nous essaierons d'organiser une rencontre durant laquelle elle fera découvrir aux personnes intéressées sa façon d'imaginer une composition et pourra donner quelques conseils.

Madame Lejeune a quelque chose qui fait penser aux poupées russes : un talent apparaît, qui en cache un autre, puis un autre encore ...

La peinture est associée pour elle à des rencontres avec des peintres plus expérimentés qui lui ont transmis leur savoir, leurs conseils ; les échanges lui sont plus importants que les cours académiques et son inspiration se nourrit de son vécu, des pays où elle a séjourné, de l'île Maurice d'où elle est originaire, et toujours de ses coups de cœur.

Elle sculpte également, mais sa préférence va aux tableaux composés de collages et de peinture au travers desquels elle révèle sa créativité, son goût de la couleur et de la composition.

Elle expose à la salle polyvalente de Buthiers les 27 et 28 septembre. Allez y découvrir les œuvres d'une Nantessonnaise qui vous surprendra.



Mme Lejeune et Helen Henderson lors d'une exposition à Augerville la Rivière le 14 Juillet 2008

Les sangliers à Nanteau



Ici une laie avec sa portée ; dans quelques jours, elle rejoindra avec ses petits sa compagnie guidée par la meneuse accompagnée de ses sœurs, tantes, bêtes rousses et marcassins.

Les sangliers ont toujours été présents dans nos forêts. Ils ont une vie sociale que nous commençons à découvrir.

En quelques mots : la **compagnie** (de quelques individus à plusieurs dizaines) a à sa tête la laie dite « meneuse », en général la plus âgée et expérimentée. Les jeunes mâles seront écartés de la compagnie dès leur maturité sexuelle et chassés du territoire par les dominants, évitant ainsi la consanguinité.

Les **mâles** : les jeunes vivent en petits groupes satellites des compagnies, le solitaire plus âgé vit dans le même environnement. Il défendra sa dominance au moment de la reproduction aux environs de la mi-décembre où le rut est souvent à son apogée.

Les sangliers vivent sur un territoire important, ne connaissant pas les limites des communes et des chasses. Aujourd'hui ils sont à Nanteau, demain à Boissy aux Cailles, dans une semaine à Buno Bonnevaux. Nos sangliers sont également ceux de nos voisins !

La chasse à Nanteau

Sur le territoire de la commune, trois chasses : au nord ouest celle de Boisminard, au centre la Mutuelle des Chasseurs, au sud est le Groupement Forestier. La Mutuelle des Chasseurs de Nanteau sur Essonne (chasse communale) a été fondée le 11 août 1930 par M. Georges Bergeot, Chevalier de la Légion d'Honneur, son premier Président. Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations. Elle se compose d'un bureau : six représentants élus qui désignent un président, un vice président et un secrétaire trésorier. Cette

année nous sommes 18 membres chasseurs tous appartenant ou natifs à la commune à une exception près.

Nous chassons le petit gibier de plaine et bois et le grand gibier à l'exception du cerf qui peut cependant être présent sur le territoire.

Sur le département l'espèce sanglier est nuisible, chassable. Nous le chassons principalement en battue ; son tir est également autorisé en chasse individuelle. Pour l'année 2007/2008 nous avons prélevé 9 d'entre eux. Les autres chasses de la commune ont aussi prélevé.

Pour contenir les dégâts à un niveau acceptable, cette année nous avons mis en œuvre deux leviers :

1) un agrainage dissuasif au plus profond des bois de notre territoire, conforme aux directives de la FDC 77 (Fédération des Chasseurs du Département).

2) nous avons obtenu de la Préfecture l'autorisation du tir d'été à l'affût du 1^{er} juin au 14 août 2008. Sur l'avis du bureau, suite à nos observations, nous n'avons pas actionné ce levier.

Nous reconduirons ces actions la prochaine saison.

Mais sachez que nous sommes loin de maîtriser la totalité du territoire et des îlots parfois importants sont le refuge connu des sangliers. Pour les dégâts l'association est soumise à une taxe à l'hectare boisé qui grève fortement notre budget d'où notre intérêt à les minimiser.

Pour vous protéger des dégâts une clôture solide enfouie en pied dans le sol est indispensable. Les clôtures électriques sont également très dissuasives. Quand on habite au calme dans la nature il faut aussi s'adapter à ses contraintes !

Nous sommes ouverts à tous les habitants de la commune que la chasse intéresse, plus particulièrement aux jeunes qui manquent cruellement dans nos rangs où les cheveux grisonnants dominent.

La FDC77 peut accueillir les scolaires pour les sensibiliser aux activités chasse nature sur son site de Bréau. Une expérience pour des jeunes qui n'ont peut être pas, comme nous, eu le plaisir de suivre un père, un oncle, comme porte carnier.

Pour information, cette année l'ouverture de la chasse à Nanteau aura lieu le 28 septembre 2008 et la fermeture le 28 février 2009. Les jours de battue aux sangliers, des panneaux, placés au bord des routes, avertissent les promeneurs de la présence de chasseurs et de chiens. Ils n'exonèrent pas les chasseurs de la vigilance indispensable au partage de la nature.

Joies et peines

Naissances :

TUFFE Bérénice, Gaëlle, Jeanne, Marie le 8 juin 2008

DA SILVA Natéa le 16 juin 2008

CAILLY Virgile le 29 juillet 2008

Mariage :

Aurélié FAGET et Mickaël MARLET le 2 août 2008

Erratum : Nous présentons nos excuses à Denis Métais, de La Chèvrerie de Boisminard, que nous avons mal prénommé sur « Vivre à Nanteau » de juin dernier.